



MUNICIPALITÉ DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 octobre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-10-339 / FORMATION ABC DIRECTEUR.TRICE EN ENTRETIEN ET TRAVAUX PUBLICS DU RESPONSABLE DE LA VOIRIE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Travaux Publics du Québec (ATPQ) offre une session de formation pour les nouveaux gestionnaires municipaux de la voirie et des travaux publics à travers un condensé du programme complet ABC Directeur.trice du domaine de l'entretien et des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la direction générale de la municipalité de Saint-Valère est membre adhérent de **l'Association des Travaux Publics du Québec (ATPQ)**;

CONSIDÉRANT QUE la formation se donne en présentiel à Le 17 octobre 2024, de 8 h à 16 h 30 au Centre de Congrès de Saint-Hyacinthe, salle Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a partagé avec le responsable attitré de la voirie le contenu de la formation et a sollicité son intérêt pour cette formation,

CONSIDÉRANT l'inscription du responsable attitré de la voirie de la municipalité de Saint-Valère, en date du 04 octobre 2024 à cette formation prévue le 17 octobre 2024 en présentiel;

CONSIDÉRANT QUE cette journée de formation vise à présenter les bases de connaissance v permettant au responsable attitré de la voirie de naviguer de façon plus éclairée dans son rôle de responsable d'entretien et travaux publics en plus de lui permettre de créer des liens auprès de ses pairs

CONSIDÉRANT QUE les sujets de cette formation s'articulent autour de la Planification et gestion administrative; Gestion des urgences et des risques; Fonctionnement et obligations du secteur public et municipal ; Gestion d'équipe, du personnel et de son environnement et Innovations et bonnes pratiques

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Claudia Quirion et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **D'AUTORISER et de Valider** la participation du responsable attitré de la voirie de la municipalité de Saint-Valère M. Jean Thibault à la formation ABC Directeur.trice du



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

Le 17 octobre 2024, de 8 h à 16 h 30 au

Centre de Congrès de Saint-Hyacinthe, salle Notre-Dame.

- D'ASSUMER toutes les dépenses liées à sa participation notamment les frais d'inscription bruts de 495\$ ainsi que les frais de remboursement de kilométrage au tarif en vigueur.
- D'IMPUTER cette dépense au compte 02—320-00-454

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 10 octobre 2024.

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier

